

**DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME  
CANTON DE GOURNAY EN BRAY  
COMMUNE DE FERRIERES EN BRAY (76220)**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le trente septembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Marie-France DEVILLERVAL, Maire.

**Date de convocation : 23 septembre 2022**

**Nombre de Conseillers en exercice : 19**

**Nombre de Conseillers présents : 14**

**Nombre de Conseillers votants : 18**

**Étaient présents :** Marie-France DEVILLERVAL, Pierre BOS, Micheline DUONG, Joël TOLU, Gérard LEGER, Stéphanie BOULENGER, Julien GIFFARD, Aurélie SOUSA, Nicolas BAGUET, Dominique DUVAL, Alain DEPARIS, Jean-Noël CANU, Maud GARRET, Yannick BUISSON

**Étaient absents excusés :** Jean-Marc GOEMAERE donne pouvoir à Pierre BOS, Maria LECUIR donne pouvoir à Joël TOLU, Anita PILAIN donne pouvoir à Micheline DUONG, Nathalie CHABBERT donne pouvoir à Julien GIFFARD.

**Étaient absents non excusés :** Alain LEGOIX

Aurélie SOUSA est nommé secrétaire de séance.

**2022-52**

**OBJET : Vente de la balayeuse**

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que la balayeuse n'est plus utilisée par la commune depuis la mise en place d'un contrat avec une société qui procède au balayage de la commune et la vente de l'ancien tracteur.

L'entreprise Espace Emeraude de Serqueux nous a fait une offre de reprise à 2 400 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer tous les documents nécessaire pour faire reprendre la balayeuse pour un montant de 2 400 €.

Vote : Pour : 18

Contre :

Abstention :

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Marie-France DEVILLERVAL